



Élections ordinales 2026

Conseil de l'Ordre des Architectes de
Hainaut

LES ARCHITECTES CANDIDATS

Zoom sur les
architectes candidats
aux élections de votre
Conseil de l'Ordre.

Dans les pages
suivantes, vous
retrouverez une fiche
d'identité détaillée pour
chacun d'eux.



AMEELS
STEPHANIE
P.4



BARATTUCCI
MARCEL
P.5



BODART
PAUL-HENRI
P.6



BOUAZZA
ABD AL HAQQ
P.7



DI
PIETRANTONIO
FABIO
P.8



D'UGO
DANAÉ
P.9



DUTHOIT
SYLVAIN
P.10



NYS
ALBANE
P.11



POLLART
DIDIER
P.12



RAES
FRÉDÉRIC
P.13

AMEELS STEPHANIE



SES MOTIVATIONS

Notre Ordre doit être le moteur d'une profession qui se réapproprie son destin.

1. La force de notre institution réside dans sa capacité à servir ses membres. Je souhaite m'investir pour :

- * Renforcer la voix des architectes et stagiaires : Il est crucial de faire entendre la réalité du terrain et les difficultés spécifiques de la nouvelle génération.

- * Garantir une transparence totale : L'Ordre doit être un modèle de bonne gouvernance.

- * Optimiser les moyens : L'efficacité de l'institution passe par une gestion pragmatique des ressources, afin que chaque cotisation serve directement les intérêts et la protection des architectes.

2. Remplacer la conception au centre de l'acte de bâtir : l'architecte est trop souvent relégué au second plan par des impératifs de rentabilité. Il est temps de remettre la conception au cœur des projets, en valorisant notre apport intellectuel et notre dimension culturelle.

3. Simplifier le cadre opérationnel : La lourdeur administrative et les complexités liées à l'obtention des permis sont devenues des freins majeurs pour l'ensemble du secteur. Mon action visera à défendre une simplification des procédures pour nous permettre de nous concentrer sur notre véritable cœur de métier : la création et le conseil.

4. Valoriser le patrimoine et porter la « charte environnementale »

Face à l'urgence climatique et à la pression immobilière, je prône un respect profond de l'existant. Notre rôle est de valoriser la mémoire des lieux et d'inscrire la circularité dans nos pratiques. Par notre approche responsable nous démontrerons notre utilité sociétale et notre expertise sur le long terme pour les générations futures.

5. La défense des honoraires « justes », condition sine qua non pour maintenir une pratique de qualité.

En votant pour moi, vous soutenez la volonté d'une représentante qui connaît les rouages de l'institution, qui exige la transparence, et qui se bat pour une profession respectée, apaisée et résolument tournée vers l'avenir. Je suis déterminée à poursuivre ce travail pour que l'architecte reste l'acteur incontournable, culturel et technique de notre société.

BARATTUCCI MARCEL



SES MOTIVATIONS

Né à Charleroi le 26/11/59.

Diplômé Ir-Architecte Fpms en 1982.

Inscrit au Conseil de l'Ordre de la Province de Hainaut en 1984, sur la liste des maîtres de stage dès 1994 et de « co-curateurs architectes ».

J'ai débuté mes activités en tant qu'architecte indépendant à Fontaine l'Ev. en 1983, puis en société à Nalinnes en 1990.

Actif au sein de l'ARAC, j'ai occupé les postes de Vice-Président et Président jusqu'en 2010, date à laquelle j'ai déménagé mes bureaux à Mons.

Depuis 2023, je suis installé dans la région du Centre où, pensionné actif, je concentre mon activité sur les missions d'architecture d'ordre juridique, des expertises privées et judiciaires ainsi que de consultance au sein de l'équipe pluridisciplinaire, St.Ar.Tech, que je dirige.

Cela me donne une bonne connaissance de la pratique du métier sous différentes formes et dans toute la Province.

Connu pour mon franc parler et ma communication aisée, j'ai représenté l'Ordre des Architectes à l'occasion de « ma maison, mon architecte ».

En plus de 44 ans de métier, j'ai été confronté aux difficultés d'exercer le métier pour des particuliers, commerces et industries comme en marchés publics.

Cette pratique et cette expérience me permettront de prendre position sur les sujets essentiels qui président à l'exercice de la profession et plus particulièrement dans les tâches administratives et disciplinaires dévolues au Conseil Provincial ; tout en veillant tant à l'intérêt général et à ce que les architectes puissent exercer leur passionnant métier dans de bonnes conditions et dans le respect du cadre législatif.

Je souhaite aussi contribuer à poursuivre les actions antérieures dont le dynamisme m'ont convaincu de proposer ma candidature. Notamment, aider les confrères à prendre plus en compte leurs implications environnementales évidentes dans la société, ce qui ne peut s'effectuer que par la mise à jour des connaissances et pratiques au moyen de formations continues.

Je peux aussi me rendre disponible lorsque c'est nécessaire.

Elu, je représenterai mes confrères avec dignité, respect et conviction.

BODART PAUL-HENRI



SES MOTIVATIONS

Chers confrères, chères consœurs,

Architecte exerçant depuis près de 20 ans à Tournai, je suis convaincu que l'Ordre des architectes doit être le reflet de notre profession : polyvalent, engagé et proche des réalités du chantier. Fort de mon expérience de terrain, je sollicite votre confiance pour siéger au Conseil, avec une volonté claire : remettre l'humain et le bon sens au cœur des réflexions.

Ma candidature s'articule autour de trois engagements prioritaires :

1. Une construction raisonnée face à l'urgence climatique : l'habitat nécessite une refonte complète de ses fondements et de ses pratiques. Il est impératif de remanier les normes administratives pour promouvoir une véritable construction raisonnée. Je m'investirai dans l'élaboration de guides et de recommandations qui intégreront l'adaptation climatique (surchauffe, gestion de l'eau, matériaux biosourcés locaux) comme socle de notre pratique quotidienne.
2. Un accès équitable aux marchés publics : le paysage actuel tend à réserver les commandes publiques aux plus grands bureaux, marginalisant pour le coup, les petites structures et les jeunes agences. Je m'engage à proposer des mécanismes et des critères de sélection qui valorisent la compétence locale et la diversité des acteurs, afin que chaque architecte qualifié puisse accéder à la commande publique, quelle que soit la taille de son bureau.
3. Le lien entre l'Ordre et le terrain : l'Ordre ne doit pas être perçu comme une tour d'ivoire. Je m'engage à être un relais actif de vos préoccupations, en améliorant les échanges entre le Conseil et les architectes praticiens. Il s'agit de transformer nos instances en outils de soutien concret face aux défis juridiques, économiques et techniques que nous rencontrons chaque jour.

Mon mandat se veut être celui de la défense d'une architecture utile, durable et accessible à tous.

Je vous invite à me rejoindre pour construire ensemble l'avenir de notre profession.

BOUAZZA ABD AL HAQQ



SES MOTIVATIONS

À 29 ans, bientôt 30 en 2027, je souhaite aujourd'hui m'engager pleinement au service de notre profession en me portant candidat à la présidence du Conseil de l'Ordre des architectes du Hainaut.

Cette candidature est le fruit d'un parcours, mais surtout d'une conviction : notre profession a besoin d'être défendue, valorisée et portée avec ambition. Mes expériences à Namur, au sein de L'atelier de l'Arbre d'Or, puis chez Archipelago à Bruxelles et Leuven, et enfin à Charleroi sous le nom de ma société 2ah architects m'ont permis d'acquérir une expérience riche et diversifiée de l'architecture, de l'urbanisme et des réalités concrètes de notre métier.

Mes échanges avec plusieurs membres et anciens membres de l'Ordre ont également été déterminants. Leurs témoignages m'ont donné l'envie de m'investir à mon tour et de contribuer à faire évoluer notre institution.

Je souhaite défendre une vision d'un Ordre davantage tourné vers les architectes : une institution accessible, présente sur le terrain, capable d'écouter les différentes générations et de créer davantage de dialogue entre confrères.

Notre projet doit aussi être celui d'une profession qui assume pleinement sa valeur. L'architecte ne doit pas être perçu comme un simple prestataire, mais comme un acteur essentiel de la qualité de nos espaces de vie, de notre cadre bâti et de nos territoires. Il est de notre responsabilité de mieux faire connaître cette utilité et la qualité de nos services auprès du public et des pouvoirs publics.

Enfin, je souhaite placer la question de l'équité au cœur de mon engagement. La concurrence ne peut pas conduire à une dévalorisation permanente de nos prestations. Nous devons travailler à une meilleure reconnaissance de nos honoraires, de nos responsabilités et du temps consacré à chaque projet.

Je souhaite porter une présidence fondée sur l'écoute, le dialogue et l'action, capable de rassembler les architectes du Hainaut autour d'une ambition commune : redonner à notre profession la place, la reconnaissance et la valeur qu'elle mérite.

DI PIETRANTONIO FABIO



SES MOTIVATIONS

L'architecte n'est pas responsable de tout et de tout le monde.
L'architecte n'est pas conseiller juridique, financier ou fiscal.
L'architecte n'est pas le coordinateur de tous intervenants.
L'architecte n'est pas un secrétariat administratif.
L'architecte n'est pas un banquier.

« ... L'architecte est un conseiller technique qui assure la conception des plans et le contrôle de l'exécution ... » — Article 4 de la loi du 20 février 1939.

Voilà notre socle. Voilà notre métier.

L'architecte peut bien entendu choisir d'aller au-delà de sa mission légale et proposer des prestations complémentaires. Mais cela doit rester un choix, et non devenir une obligation imposée par les circonstances, les clients ou la complexité croissante de notre environnement professionnel. À force de tout demander à l'architecte, on finit par lui faire perdre l'essentiel : son temps, son expertise et le sens même de sa mission.

Dans une société toujours plus complexe et toujours plus lourde administrativement, il est temps de remettre les choses à leur juste place : revenir aux fondamentaux, défendre notre métier et redonner à l'architecte les moyens d'exercer pleinement son rôle.

Ce message doit être porté haut, fort et sans ambiguïté. Auprès du politique, des clients, des administrations, des pouvoirs publics, des entreprises. Des assurances. Des cours et tribunaux. Et, surtout, auprès de nous-mêmes. L'architecte doit cesser d'être la réponse automatique à toutes les demandes et à toutes les défaillances du système. Notre profession a des missions, des compétences et des responsabilités clairement définies : elles doivent être connues, respectées et défendues.

Défendre l'architecte, c'est d'abord défendre son métier. Et défendre son métier, c'est savoir dire : ceci relève de ma mission... et ceci n'en relève pas.



SES MOTIVATIONS

« Mais à quoi sert l'ordre, à part prendre notre cotisation ? »

Je ne pense pas me tromper en disant que, comme beaucoup de confrères, j'ai moi-même prononcé cette phrase.

Après plus de 16 ans à l'entendre, j'ai décidé d'aller voir de l'autre côté. C'est pourquoi je pose ma candidature aux élections ordinales.

Notre profession traverse depuis plusieurs années un vrai tournant. Les contraintes que nous rencontrons, qu'elles soient administratives ou opérationnelles, découragent de plus en plus de praticiens.

Notre métier, pourtant si prestigieux à ses débuts, ne cesse de se dévaluer — le maillon faible des professions libérales, comme je l'entends souvent dire. Obligés de brader nos honoraires ou de renoncer à nos convictions, parfois pour simplement perdurer, pour ne pas dire survivre.

Alors, que fait l'ordre pour ses membres ? Quels moyens avons-nous pour réagir ? Pourquoi notre métier continue-t-il de véhiculer autant d'idées fausses ?

Ce sont quelques-unes des réponses que je veux aller chercher. Rendre transparent ce qui ne l'est pas, donner une image réaliste de notre métier et de sa précarité, contribuer à le revaloriser et, peut-être, à lui redonner le souffle qu'il avait.

Un sujet me tient particulièrement à cœur : la place des jeunes diplômés. Entre ceux qui ne trouvent pas de stage, ceux qui ne tiennent pas face à la pression des débuts, et ceux qui déchantent en découvrant la réalité du métier, il y a matière à améliorer le statut des stagiaires et leur accès à la profession. C'est, à mon sens, un point essentiel.

Ne leur faisons pas subir ce que nous avons pour la plupart connu. Faire le choix de prendre un stagiaire, c'est investir dans la suite de notre métier, c'est la possibilité de rester ancré dans son époque, et la transmission est un pilier de notre profession qu'il ne faut pas oublier.

La réforme du stage est pour moi un point primordial : depuis trop longtemps, il n'est plus en phase avec la réalité du métier et mérite d'être ajusté.

Voilà quelques-unes des raisons qui me font poser ma candidature aujourd'hui.

DUTHOIT SYLVAIN



SES MOTIVATIONS

D'une expérience de plus de 30 ans comme architecte indépendant bien accompli, et en pleine possession de mes atouts professionnels en vue de les partager au sein de notre Ordre Provincial, séduit de ma première candidature, je n'hésite donc pas à réitérer une deuxième aventure.

Soucieux de parfaire un métier parfois compliqué, il m'est tenu à cœur de toujours contribuer aux générosités de mes collègues inscrits afin de les aider dans leurs démarches visant à défendre notre profession. Si tant est une direction devait m'être préférée, ce serait toujours celle de la reconnaissance de notre métier d'architecte au sein de notre société.

NYS ALBANIE



SES MOTIVATIONS

Chères Consoeurs, Chers Confrères,
J'ai bientôt 70 ans et cependant... je travaille toujours.
J'aime mon métier et je n'ai pas envie d'arrêter tout de suite.
En effet, poursuivre sa profession, à son rythme, avec son expérience, ses compétences ! est extrêmement intéressant.
Mes clients sont des personnes de tout âge, peut-être "conquis" par ma disponibilité...
Je peux les choisir aussi, également, en fonction de différents critères, dont le respect de ma profession, de ma personne... Et également, le fait de payer les honoraires dus dans un délai raisonnable.
Si je présente ma candidature aujourd'hui, c'est parce que je ressens que je peux encore être utile à la profession d'architecte.
Ce n'est pas mon premier mandat, je ne sais plus lequel exactement.
Mais mes motivations sont identiques : défendre la profession, reconnaître les droits des maîtres d'ouvrage et de leurs architectes.
J'aime me sentir responsable, prendre des initiatives en collaboration avec mes Confrères de l'Ordre, mais aussi les Confrères de toutes régions, voire pays...
Je souhaite...être élue, parce qu'il me semble que les qualités... et les défauts, l'humour qui sauve bien des situations, qui me caractérisent seraient salutaires...
Je souhaite collaborer avec le personnel de l'Ordre, dans quelque Province où il se trouve.
Je ne parle que de moi, A vous de me parler de Vous.
Je vous laisse réfléchir à ce qui est écrit plus haut,
Je souhaite que vous soyez nombreux à voter et à être représentés par des Consoeurs et Confrères qui vous ressemblent.

POLLART DIDIER



SES MOTIVATIONS

Chères consœurs, chers confrères,
je sollicite à nouveau votre confiance pour renouveler mon mandat au sein du Conseil de l'Ordre, fort de l'expérience acquise à votre service au cours des 6 dernières années. Mon engagement institutionnel a toujours été guidé par une conviction profonde : la défense de notre profession exige une action continue, mais aussi un ancrage local fort et à votre écoute. Ensemble, avec l'équipe des mandataires hainuyers, nous avons insufflé une véritable dynamique dans notre province à travers des projets fédérateurs : le lancement des Jeudis Archis, le renforcement de nos liens avec les universités d'architecture et les associations professionnelles, ainsi que les expositions et manifestations des 60 ans de l'Ordre.

Pour ce nouveau mandat, je souhaite m'inscrire dans la continuité, avec trois priorités :

- Finaliser la réforme du stage : Engagé de près dans ce dossier crucial, ma priorité absolue est de mener à bien l'aboutissement de cette réforme. Nous devons garantir un cadre d'apprentissage moderne, protecteur et valorisant pour les futurs confrères, tout en offrant une structure claire pour les maîtres de stage.
- Maintenir notre ancrage local et le lien avec vous : Le Hainaut a une identité forte. Je m'engage à préserver et faire vivre ce lien de proximité indispensable. C'est en restant accessible et sur le terrain que nous rompons l'isolement de notre pratique et répondons à vos réalités.
- Défendre les intérêts de notre métier : Je continuerai à porter haut et fort la voix des architectes au sein de l'institution. Face aux pressions réglementaires et économiques, je veillerai à ce que la valeur de notre expertise et la dignité de notre fonction soient défendues sans concession.

Ces 6 années m'ont permis de maîtriser les rouages des dossiers complexes. C'est avec cette expérience et une motivation intacte que je souhaite continuer à vous représenter et à faire rayonner l'architecture en province de Hainaut.

Je vous remercie pour votre soutien et votre confiance.

Pour un Ordre engagé et proche des architectes hainuyers.

RAES FRIÉDIÉRIC



SES MOTIVATIONS

Architecte depuis plus de vingt ans, j'ai eu l'occasion d'exercer notre profession sous différentes formes et d'en découvrir toute la richesse, mais également les difficultés et les responsabilités auxquelles nous sommes confrontés au quotidien.

Au fil de mon parcours, j'ai toujours cherché à élargir mon regard et mes compétences. La formation continue m'a notamment amené à devenir certificateur PEB, expert immobilier, certificateur Certibeauc et auditeur énergétique. Ces différentes expériences ont renforcé ma conviction que notre métier évolue constamment et que nous devons être capables d'évoluer avec lui.

Aujourd'hui, je souhaite mettre cette expérience au service de mes confrères en présentant ma candidature au Conseil de l'Ordre.

Je suis profondément attaché à une approche pragmatique, constructive et proche du terrain. Je crois à l'écoute, au dialogue et à la capacité d'analyser objectivement les difficultés rencontrées afin de rechercher ensemble des solutions.

Notre profession doit aujourd'hui composer avec des responsabilités croissantes, une réglementation toujours plus complexe et des réalités économiques, techniques et administratives parfois difficiles. Je souhaite que ces réalités puissent être entendues et prises en compte dans les réflexions de l'Ordre.

Je crois également beaucoup au partage d'expérience et à la transmission. Après plus de vingt années de pratique, je souhaite à mon tour apporter mes connaissances, mais aussi continuer à apprendre au contact d'autres parcours et d'autres manières d'exercer.

Ma candidature est avant tout motivée par l'envie de m'investir, d'écouter, de partager, de proposer et de contribuer positivement à l'évolution de notre profession et de son Ordre.